



Cumul Représentant Permanent & Directeur Général dans une SASU

Par MagicSASU

Bonjour à tous,

Dans le cadre d'une société SASU dont l'associé unique est une personne morale:

Les statuts prévoient un Président et un Directeur Général.

Le poste de président est occupé par l'associé unique (personne morale) qui a donc désigné un représentant permanent: Madame DURAND.

Est-il possible de nommer Madame Durand au poste de Directeur Général?

Je n'ai pas encore trouvé de personne compétente pour remplir cette fonction.

Enfin, la holding (associé unique + présidente) perçoit des "management fees". Madame Durand peut elle aussi bénéficier d'une rémunération au titre de représentant permanent?

Si non peut elle bénéficier d'une rémunération en tant que Directeur Général?

Un grand merci par avance pour vos réponses et votre aide,
Laurent